



LEMORSE



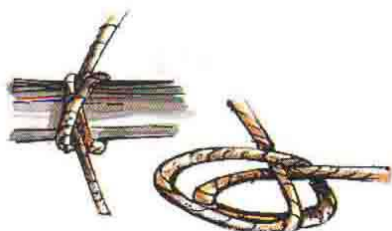
SECTION PLONGEE DE MARSEILLE-SPORTS
NUMERO 34 – AVRIL 2003

Marseille-Sports Loisirs
Culture
Siège Social
146A Avenue de Toulon
13010 -Marseille -

Un vrai "sac de noeuds" !

Avec le retour de la bonne saison et l'intensification des sorties en mer, nous allons de nouveau entendre des théories et des certitudes différentes sur les façons d'amarrer, de mouiller, ou d'assurer un bout...

Chacun pensant connaître le bon nœud, le plus solide et le plus sur, il me paraît bon de rappeler où et quand utiliser ceux qui restent les 3 nœuds les plus courants.



Le nœud de cabestan

Incontournable, le nœud de cabestan est une variante de la demi-clef qui reste la base de tous les nœuds marins.

Un cabestan sert à tenir une défense ou un bastingage, un pendeur dans l'eau etc. En combinaison avec une demi-clef à capeler pour tenir une bouteille au frais, c'est vous dire si certains trouveront ce nœud important...



Tour mort et demi-clef

Le nœud de base à bord d'un bateau, de plongée ou autre. Il permet de frapper une aussière, une amarre, une remorque...

Il tient bien et peut être largué sous tension.

Il permet de régler la tension du bout sur le corps mort avant de tourner les demi-clefs. Il suffit de se limiter à deux demi-clefs, plus serait inutile et prouverait que vous n'avez pas confiance dans votre réalisation.

Et comment faire confiance à un plongeur qui ne croit pas en ses nœuds ?

Le nœud de chaise

C'est le nœud de « ceux qui savent », perçu comme LE nœud du marin compétent. Il forme une boucle à l'extrémité d'un cordage et il tient bien...trop bien parfois !

Son principal défaut est d'être impossible à larguer sous tension.

On le réservera donc aux boucles fixes, terminaison de pendeur par exemple. Dans le cas d'un amarrage, **ne jamais l'utiliser sur un anneau**, mais seulement sur une bitte, de sorte que l'on puisse le sortir sans le dénouer.

Ce nœud peut aussi convenir comme nœud d'ajut, c'est-à-dire pour permettre d'attacher deux cordages de diamètres différents

En conclusion, je vous souhaite de **bons...nœuds plongées** !

R.P.

Passerelle F.F.E.S.S.M- P.A.D.I

Le 8 juillet 2002, une convention a été signée entre la **F.F.E.S.S.M et P.A.D.I**. J'en résume ici les principaux articles qui nous concernent, c'est-à-dire ceux établissant les possibilités pour les plongeurs diplômés P.A.D.I d'obtenir un brevet F.F.E.S.S.M.

L'objet de cette convention est d'installer un système de reconnaissance par la FFESSM de tout ou partie des compétences ou éléments constitutifs de certains brevets ou qualifications délivrés par PADI. Il ne s'agit en aucun cas d'un système d'équivalences, mais d'une structure passerelle entre les deux systèmes de certification, et cela depuis le niveau 1/open water diver inclus. En cas de modification des contenus de formation, ou évolution des prérogatives prévues par les textes en vigueur, la convention pourra être revue à la demande de l'une des deux parties.

Les plongeurs doivent être licenciés à la F.F.E.S.S.M. Les règles d'âge et de délivrance et de validité du certificat médical sont identiques à celles de l'obtention du brevet F.F.E.S.S.M pour lequel la demande est faite (moins de 1 an à la date de la demande, délivré **par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S de médecine du sport : capacité ou DU, médecin hyperbare** ou médecin de la plongée ou praticien étranger ayant un diplôme équivalent pour les **niveaux 2 et 3** ; par un médecin généraliste pour les niveaux 1).

Open water diver ->Niveau 1

Le plongeur titulaire du brevet « open water diver » peut obtenir le brevet de plongeur niveau 1 de la FFESSM.

Advanced open water diver->Niveau 2

Le plongeur titulaire **du brevet** « advanced open water diver » et du cours de spécialité PADI : « procédures de plongée en France, module 1 » délivrés par PADI, peut obtenir le brevet de plongeur niveau 2 de la FFESSM. Pour cela il doit en préalable réaliser (puis justifier de leur réalisation) les exercices suivants :

A. exercice d'aisance à 20 mètres : assistance et remontée d'un équipier en difficulté

B. exercices d'aisance à 40 mètres, en **4 plongées au minimum** à cette profondeur ; l'une de ces plongées inclue obligatoirement avec réalisation satisfaisante les exercices suivants :

- Vidage de masque
- Lâcher et reprise d'embout
- Stabilisation avec SGS

Dans le cas où le plongeur serait titulaire de la spécialité Padi « plongée profonde » le nombre minimum de plongées à 40 mètres est ramené à 1, cette unique plongée incluant alors les exercices cités ci-dessus. La réalisation satisfaisante de ces exercices d'aisance est validée par un moniteur MF1 ou BEES 1 licencié à la FFESSM. Pour réaliser ces exercices d'aisance à 40 mètres le candidat devra justifier d'un niveau 1 ou d'une attestation de compétences de niveau

Niveau 3

Le plongeur titulaire du :

- brevet « rescue » de PADI,
- du cours de spécialité PADI « plongée profonde »
- du cours de spécialité PADI : « procédures de plongée en France, module 1 » délivré par PADI
- du cours MFA de PADI ou d'un diplôme (protection civile ou autre) reconnu par la FFESSM

peut intégrer une formation en vue de l'obtention du brevet de plongeur niveau 3 de la FFESSM. Les capacités constitutives des 6 compétences du référentiel « niveau 3 » sont considérées comme acquises à l'exception de toute activité dans l'espace lointain (40 mètres) pour laquelle les capacités correspondantes resteront à valider. En ce qui concerne l'activité dans l'espace lointain (40 mètres) **en 8 plongées au minimum**, les capacités ou connaissances sont :

- Techniques de descente sur un fond dans l'espace lointain, ou technique de descente dans le bleu
- Maîtrise de la vitesse de remontée depuis 40 mètres
- Maîtrise de l'équilibre, de la ventilation et de la propulsion dans l'espace lointain
- Exercices d'aisance : vidage de masque, lâcher d'embout, stabilisation grâce à l'utilisation du SGS, communication correcte entre plongeurs
- Réaction à l'essoufflement, à la panne d'air et à toute situation nécessitant une assistance ou un sauvetage à 40 mètres.

La réalisation satisfaisante de ces exercices d'aisance à 40 mètres est validée par au minimum un moniteur MF1 ou BEES 1 licencié à la FFESSM.

Pour réaliser ces exercices à 40 mètres le candidat devra justifier d'une attestation de compétences de niveau, ou du niveau 2.

Le club FFESSM ou la structure professionnelle agréée FFESSM en plus des démarches classiques du niveau FFESSM doit remettre une fiche récapitulative « niveaux de plongeurs FFESSM : informations » indiquant le cadre réglementaire de la pratique de la plongée subaquatique en France, ainsi que les différences substantielles existant dans les 2 systèmes de certification quant aux objectifs et à l'organisation de l'activité.

Commentaires personnels

Quoique nous puissions penser des brevets PADI, notre fédération ne pouvait plus ignorer un des organismes les plus importants au niveau mondial et considérer ses plongeurs comme des débutants. En ce sens, c'est une évolution positive. Cependant certains points sont assez surprenants, en particulier les exercices à 40 m demandés pour l'obtention du niveau 2 quand on sait qu'il n'y a aucune épreuve à 40 m pour un niveau 2 fédéral.

Jean-Pierre Parcy : MF1

Maman, les petits bateaux...



Photo : Robert Pollio

Ce vendredi matin 28 mars j'étais un peu à la bourre, et je dévalais à toutes pompes les thermes, car PASCAL et RAFAEL m'attendaient à ALLAUCH.

A mon arrivée vers 9 heures et quelques choses, je me suis fait chamberer et nous nous sommes installés dans le camion que Pascal avait emprunté pour tracter la barge.

A notre arrivée chez HELP MARINE à la Mède, le réparateur nous regarde avec des yeux effarés et nous demande ce que nous venions faire ? ! Stupéfaction de ma part qui avait bien pris soin de téléphoner la semaine avant pour prévenir de notre arrivée... « *Madame avait mangé la commission* », et monsieur faisait la gueule, car il avait mis notre bateau sur un emplacement à l'écart et il lui restait la sous-marine à passer ! Il aurait bien aimé que nous revenions un autre jour, mais comme j'avais pris rendez-vous la même journée avec DOREE MARINE pour qu'il monte le nouveau moteur, et qu'avec PASCAL nous avions pris un jour de congé nous lui avons fait fermement comprendre qu'il fallait qu'il se débrouille.

Après quelques minutes de réflexions il a donc pris la décision de mettre à l'eau un bateau qu'il devait réparer, pour libérer la remorque pour le BARACCUDA. Pour cela il devait utiliser un 4x4 qui refusa obstinément de démarrer !

Son ouvrier alla chercher sa voiture pour essayer de le démarrer avec des câbles qui finirent d'ailleurs par fondre ! Ils durent donc en utiliser d'autres plus robustes...

Une fois démarré, ils accrochèrent le véhicule à la remorque et essayèrent de mettre le bateau à l'eau. Au bout de nombreux essais, ils convinrent qu'ils n'y arriveraient pas comme ça, car l'étréoussse et la pente de la mise à l'eau leur posaient quelques problèmes. Ils prirent donc la décision d'utiliser un Clark sur lequel ils avaient installé une boule pour tracter. Ils parvinrent enfin, non sans mal à mettre le bateau à l'eau, et la remorque nous fut prêtée pour transporter notre cher (très cher) BARACCUDA. Je vous passe la manœuvre avec le portique du chantier pour mettre la barge sur la remorque !

Et nous voilà partis direction la Pointe Rouge, en espérant arriver avant la fermeture de DOREE MARINE.

Nous étions sur la passerelle de la Joliette, quand nous entendîmes un bruit qui nous inquiéta beaucoup. Après êtres descendus, nous nous aperçûmes que le timon de la remorque s'était cassé et que celle-ci ne tenait accrochée au camion que par la tige du frein ! ! Avec des cônes de chantier qu'il avait dans son véhicule, Pascal neutralisa la file de gauche, et nous pûmes évaluer l'ampleur des dégâts : un « *tchapacan* » avait soudé la remorque et son travail n'avait pas tenu, (même moi j'aurais pas pu faire aussi mal !)

Que faire ? Dans un premier temps nous sommes remontés dans le camion pour trouver un endroit où se garer ; malheureusement un pneu commençait à sentir le brûlé, et nous avons peur de perdre la remorque. Nous nous garâmes du mieux possible dans un renforcement, et après avoir balisé nous essayâmes de trouver une solution à notre problème.

C'est alors que PASCAL utilisa son portable, et après voir raccroché nous dit qu'un camion grue allait venir nous dépanner mais qu'il ne serait pas là avant une 13h 30. Un peu inquiets de laisser la remorque à cet endroit et vu qu'il était un peu plus de 12 heures nous décidâmes d'aller casser la croûte.

Après le repas Pascal téléphona à son copain le camionneur qui arrivait, pour le guider jusqu'au bateau. Sur la passerelle nous avons neutralisé la file de gauche, la grue à mis la remorque et le bateau sur le camion et nous sommes sortis... juste avant que les services de la DDE ne nous interceptent !

Ensuite il emmena la barge chez DOREE MARINE qui la mit sur un ber pour que nous puissions passer la sous-marine le lendemain.

La remorque cassée fut mise avec la grue dans le camion de PASCAL et nous voilà repartis direction la MEDE.

A notre arrivée, quand il vit la remorque dans le camion, le réparateur fit à peu près la même tête que le matin ! C'est lui qui donna le mot de la fin : « *Il y a des jours où il vaut mieux rester couché* »

LUCIEN

Membres d'Honneur de Marseille-Sports/Plongée



« Calypso » - Photo : Robert Pollio



Raymond Coll



Albert Falco



André Laban



Octave Léandri

Photos : Brigitte Scorsonelli

Ils nous ont fait un immense plaisir en acceptant de participer au 50eme anniversaire du Grand Congloue, l'été dernier. Quelques-uns d'entre nous ont eu le privilège de plonger avec eux, tous ont apprécié leur gentillesse, leur disponibilité et leur enthousiasme.

Si Falco, Laban et Coll ont fait leurs débuts au Congloue en 1952, Léandri était déjà présent à bord de Calypso dès sa première sortie de Toulon en novembre 1951.

A travers ces quatre vétérans de la première heure, c'est l'ensemble de l'Equipe Cousteau que souhaitons honorer.

Ils ont vécu une magnifique aventure, mais surtout, nous ont fait rêver et découvrir un autre univers.

Nous sommes nombreux à avoir lancé nos premiers coups de palmes en pensant à eux.

Tous les quatre se sont déclarés heureux de notre initiative amicale.

Au nom du bureau et des membres du club, nous leur souhaitons la bienvenue.

Robert Pollio

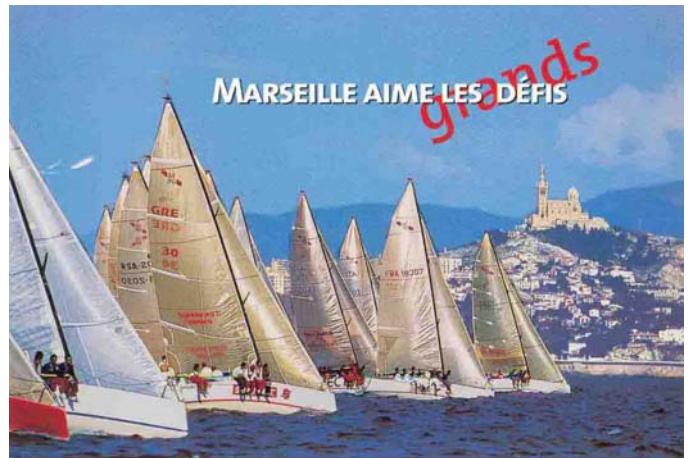
60 ans !

C'est l'âge canonique qu'atteint notre bouillant Jean-Claude Eugène.

Tenant à fêter dignement ce passage de cap, il invite l'ensemble des adhérents à l'apéro et au repas qu'il organise le dimanche 29 Juin à midi à Callelongue.

Ceux qui souhaitent être présents doivent se signaler auprès de Jean-Claude.

Tél : 04 42 87 33 71 – Port. : 06 81 52 94 46



Combien sont-ils ?

Vendredi 29 Mai prochain, le club va participer, aux côtés des membres du Groupe d'Etude du Merou (GEM), à un exercice de comptage de ce merveilleux poisson sur l'archipel de Riou.

Pour tout renseignement, s'adresser à François Scorsonelli ou Jean-Yves Bernier

La Coupe de l'Amérique à Marseille ? Chiche !!

Pour soutenir la candidature de la ville, vous pouvez vous procurer une carte postale à retourner à la Ville de Marseille, dans tous les lieux publics.

Plus simple, en visitant le site : www.mairie-marseille.fr
Parce que les plongeurs aussi peuvent apprécier les beaux défis !

P R

Edition/Publication/Impression : Marseille-Sports/Plongée

Comité de lecture : Lucien Sinapi – Jean-Pierre Barrat –

Jean-Pierre Parcy – Brigitte Scorsonelli

Directeur de la publication : Robert POLLIO

Dépôt légal : A parution

Numéro ISSN : 1629-3444

Pour vos envois au Morse :

Brigitte.scorsonelli@wanadoo.fr

Polliorobert@wanadoo.fr